



La REGION PACA
et
l'ARCHITECTURE
en 10 questions

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 1-** En région PACA, quelles sont vos (trois) priorités face à l'expansion des zones urbaines qui repousse les habitants qui travaillent vers les périphéries, aggrave les problèmes de transport, détruit les terres agricoles ou naturelles ?
- 2-** Comment comptez-vous associer les architectes aux décisions d'aménagement puis à la mise en œuvre des projets programmés ?

LA RENOVATION ENERGETIQUE

- 3-** A l'heure de la COP 21 et alors que le bâtiment représente 30% de la consommation énergétique en région PACA, Quelles actions pensez-vous mener en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments ?
Envisagez-vous de mettre en place de nouvelles subventions régionales pour accélérer la rénovation du parc existant privé, collectif et individuel ?
Comment comptez-vous associer les architectes à cette démarche ?

LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

- 4-** En région PACA, face à l'insuffisance de production de logements, et notamment de logements sociaux, quelles sont vos trois priorités ?
En quoi pensez-vous qu'elles seraient susceptibles d'améliorer la situation ?
Quels rôles les architectes ont-ils à jouer ?

LA DEVOLUTION DE LA COMMANDE

- 5-** Dans son rapport public de février 2015 consacré aux partenariats public-privé de collectivités territoriales, la Cour des Comptes conclue : *"Le contrat de partenariat ne présente pas pour les collectivités locales d'avantages décisifs par rapport aux formules classiques de la commande publique ou de gestion déléguée. L'enquête confirme les constats précédemment formulés par la Cour dans ses rapports sur les partenariats public-privé pénitentiaires et du plan Hôpital 2007 : des évaluations préalables orientées, un risque financier lié à une absence de soutenabilité budgétaire des contrats, une faiblesse globale de l'accompagnement par la puissance publique et la difficulté d'établir la réalité sur les coûts. Il convient donc de ne pas faire de cet outil dérogatoire un instrument financier détourné de ses objectifs initiaux, qui permettrait notamment aux collectivités de s'affranchir à court terme des contraintes budgétaires et comptables et de différer dans le temps le coût et la charge de certains investissements"*.
Que vous inspirent ces conclusions et quel usage comptez-vous faire des PPP si vous êtes élu(e) ?

- 6-** La Région est un donneur d'ordre important dont les choix conditionnent la qualité d'une partie de la production architecturale du Sud-Est. La Région a sollicité le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA pour désigner un architecte dans un jury de maîtrise d'œuvre pour la dernière fois en 2005. Comptez-vous faire évoluer, et si oui sur quels points, les procédures d'appels d'offres lancées par la Région?
- 7-** La préfecture des Alpes-Maritimes a oeuvré de concert avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA et le Syndicat des Architectes de la Côte d'Azur à la rédaction d'une charte portant sur les modalités (vertueuses) permettant la désignation de l'architecte et de l'équipe de maîtrise d'œuvre, et notamment pour les marchés publics relevant de la procédure adaptée (MAPA). Si vous êtes élu(e), seriez-vous prêts à associer la Région à une telle démarche ?

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA CREATION ARCHITECTURALE

- 8-** Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA organise de nombreux événements destinés à sensibiliser le grand public à la création architecturale, comme expression de la culture (ainsi défini dans l'article premier de la Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture).
Figurent parmi ces événements :
- Les journées portes ouvertes des agences d'architecture ;
 - La journée des architectes dans les classes ;
 - La plateforme vidéo régionale www.architecturesenligne.org
- Bien que sollicitée, la Région n'a aidé aucun de ces événements jusqu'à aujourd'hui. Laquelle ou lesquelles de ces actions seriez-vous prêt à soutenir si vous êtes élu(e) ?
- 9-** La Région dispose au sein de sa Direction Culture de pôles dédiés au cinéma, aux arts vivants, à la lecture, aux arts visuels, aux cultures urbaines, ... Il n'existe pas de service dédié à l'Architecture ? Que vous inspire ce constat ?

LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- 10-** La formation initiale des architectes relève actuellement - comme les universités - des prérogatives de l'Etat. Quels sont vos objectifs et quels moyens allez-vous consacrer pour contribuer à la formation continue des architectes et à la mise en relation du tissu des entreprises Régionales avec l'Ecole dans le cadre de la formation initiale?